

FinAfrique Research

Vous présente :

QUELS OUTILS POUR UNE DIASPORA ÉCONOMIQUEMENT « UTILE » A L'ÉMERGENCE AFRICAINE ?

Clovis LONTSI
Philippe TONGA
Elvis NGBONDO-SAKPO
Fabrice KOM TCHUENTE
Jacques-Jonathan NYEMB

Novembre 2017

Sommaire

ABRÉVIATIONS	3
AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	6
UN FONDS DE GARANTIE ET D'AMORCAGE POUR ENCOURAGER LE RETOUR ENTREPRENEURIAL.....	7
L'ENTREPRENEURIAT DE LA DIASPORA EN VERITABLE RELAIS DE CROISSANCE INCLUSIVE.....	7
UN MECANISME A PLUSIEURS COMPARTIMENTS.....	8
UN SYSTEME DE COOPÉRATION BÉNÉFIQUE ENTRE ENTREPRENEURIAT DE LA DIASPORA ET ENTREPRENEURIAT LOCAL	10
UN GUICHET UNIQUE POUR OPTIMISER LE TRANSFERT INTRACONTINENTAL DES COMPÉTENCES	13
LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE	15
CONCLUSION.....	20

ABRÉVIATIONS

AFFORD – African Foundation for Development

BAD – Banque Africaine de Développement

BOAD – Banque Ouest Africaine de Développement

CEEAC – Communauté Economique des Etats d’Afrique Centrale – Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad

CEMAC – Communauté Economique et Monétaire d’Afrique Centrale – Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale et Tchad

EADG – Ethio-American Doctors Group

FCFA – Franc CFA (Monnaie locale des zones CEMAC et UEMOA)

IDH – Indice de Développement Humain

KfW – Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque de Développement Allemande)

KPI’s – Key Indicator Performance

OPCVM – Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

OSAA – Office of the Special Adviser on Africa

PIB – Produit Intérieur Brut

RNB – Revenu National Brut

SADC – Southern African Development Community

SICAV – Société d’Investissement à Capital Variable

UA – Union Africaine

UEMOA – Union Economique et Monétaire Ouest Africaine – Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Togo

USAID – United States Agency for International Development

L'IDH, indicateur de développement humain, est une mesure du niveau de développement construit par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Il a comme objectif de mesurer le niveau de développement des pays, sans en rester simplement à leur poids économique mesuré par le PIB ou leur niveau de vie mesuré traditionnellement par le PIB par habitant. Il intègre donc des données plus qualitatives. C'est un indicateur qui fait la synthèse (on l'appelle indicateur composite ou synthétique) de trois séries de données :

- L'espérance de vie à la naissance (qui donne une idée de l'état sanitaire de la population du pays et donc du bien-être de la population),
- Le niveau d'instruction mesuré par deux indicateurs : la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de la scolarisation avec l'idée que l'acquisition de connaissances facilite les choix de vie des individus et leur liberté
- Le RNB réel (c'est-à-dire corrigé de l'inflation) par habitant, calculé en parité de pouvoir d'achat (c'est-à-dire en montant assurant le même pouvoir d'achat dans tous les pays) ; le RNB par habitant donne une indication sur le niveau de vie moyen du pays puisqu'il prend en compte tous les revenus que peuvent utiliser les individus pour consommer et satisfaire leurs besoins.

L'IDH se présente comme un nombre sans unité compris entre 0 et 1. Plus l'IDH se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé. Le calcul de l'IDH permet l'établissement d'un classement annuel des pays (Source : www.webclass.fr).

Les besoins primaires

Nous désignons ainsi les besoins vitaux et besoins de sécurité. Cela implique donc toutes les initiatives portant sur l'amélioration de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau potable et des lieux de vie.

L'éducation et la formation

Il s'agit de tout ce qui permet de donner aux individus le socle de connaissances et de savoirs leur permettant de s'épanouir individuellement et collectivement via le développement de compétences, de toutes formes. Cela s'étend ainsi aux chantiers garantissant l'accès aux savoirs, à l'art et à la culture.

Le niveau et le mode de vie

Il s'agit naturellement des biens et services permettant à l'être humain de vivre mieux, i.e. plus librement, plus aisément. Les chantiers sur ce terrain englobent les transports, les TICs, les infrastructures urbaines, les énergies, les automates, etc.

Dans tous ces domaines, un bon nombre de chantiers ont été engagés, selon les planifications de chaque pays. Pour parvenir aux résultats escomptés, il paraît capital, pour ces pays voire pour le continent, de pouvoir miser sur une diaspora qui s'implique, de manière plus prononcée.

En effet, la diaspora africaine est régulièrement à l'œuvre en direction du continent noir, à travers diverses initiatives et à des degrés variables.

Dans le domaine des *besoins primaires*, par exemple, elle agit par la fourniture d'équipements et de matériels de soins, les soutiens financiers aux proches, les investissements dans l'agriculture, les diverses actions associatives et humanitaires.

Pour ce qui concerne les actions relatives à l'éducation et à la formation, on peut citer de nombreux dons de matériels, de fournitures, d'outils informatiques et les événements régulièrement organisés pour la promotion des cultures locales.

Concernant le *standard de vie*, on aura noté l'implication de la diaspora dans des projets immobiliers, dans des créations d'entreprises, et aussi le transfert de technologies, l'importation d'engins et équipements roulants.

Bien qu'existantes, les initiatives diasporiques restent difficilement quantifiables car souvent individuelles.

Il importe donc de trouver et implémenter des solutions susceptibles de leur apporter multiplicité, célérité et envergure. Cela exige indiscutablement beaucoup de concertation et de coordination avec la sphère locale. Il faut réussir à sortir des logiques de méfiance d'un côté et de défiance de l'autre qui sont des freins puissants à une collaboration fructueuse.

Le processus d'émergence de l'Afrique a besoin, et doit d'être catalysé par les apports de tous y compris de la diaspora, pour le bénéfice du continent. Les moyens de cette catalyse sont certainement nombreux et variés.

Dans cette étude, nous avons souhaité proposer des solutions susceptibles d'accompagner la réussite de ces projets d'émergence, en nous focalisant sur trois axes majeurs de l'implication de la diaspora africaine.

Il s'agit de :

1. **Un retour sur le continent de la diaspora entreprenante**
2. **Un transfert de compétences** plus pérenne à travers un guichet unique de recrutement et d'orientation
3. **Une meilleure mobilisation de l'épargne** pour financer les projets d'envergure en Afrique

L'idée étant, grâce à des outils innovants, de créer une véritable dynamique qui transformerait les pratiques actuelles afin de renforcer les chances d'une croissance réellement inclusive.

INTRODUCTION

Depuis le début du 21^{ème} siècle, nombre de pays africains se sont lancés dans des programmes économiques dits « d'émergence » car inspirés du processus de développement constaté par l'analyse des BRICS¹. Ces différents plans, qui connaissent des fortunes diverses dans leurs mises en œuvre, ont tous une volonté commune : créer une dynamique susceptible d'impulser un meilleur bien-être des populations à partir d'une croissance inclusive ; c'est-à-dire une croissance économique dont le moteur serait principalement alimenté par de la production locale.

Alors que la plupart des pays africains sont membres d'ensembles sous-régionaux, liés par des accords de coopération économique, n'y aurait-il pas là l'utilité d'infléchir ces programmes d'émergence dans une vision plus globale ? Comment faire pour limiter, peu à peu, que les richesses et valeurs créées par les grands projets notamment d'infrastructures ne repartent vers les pays occidentaux par le biais des multinationales qui les exécutent ? Comment agir pour mieux mobiliser toutes les forces vives de ces territoires du Nord au Sud du continent noir afin que tous puissent contribuer à la mise en œuvre de ce nécessaire défi que doit relever l'Afrique ?

Cette étude veut y contribuer, à sa manière, en posant différemment le débat de la participation de la diaspora africaine à la renaissance du continent. En souscrivant pleinement à la vision de l'Union Africaine (UA) qui considère que la diaspora africaine représente la « sixième région » d'Afrique, à FinAfrique, nous avons fait le choix de proposer des outils qui pourraient impacter l'implication de cette diaspora au service d'une émergence africaine.

En effet, nous sommes convaincus de la nécessité de limiter la fuite des cerveaux qui handicapent les chances d'une véritable croissance inclusive en Afrique, comme cela a pu se faire dans les BRICS ou dans les pays occidentaux. C'est pourquoi nos propositions concernent aussi bien la main d'œuvre nécessaire à la bonne mise en œuvre des projets d'envergure en Afrique, la mobilisation de l'épargne glanée dans les pays d'installation et l'indispensable retour des entrepreneurs chevronnés de la diaspora. L'objectif principal étant de renforcer, sur le continent, une dynamique nécessaire à la création d'emplois et de richesses qui seraient partagés différemment à tous.

Par ailleurs, accéder à l'émergence devrait se traduire par une inversion des flux migratoires en provenance d'Afrique, dans un contexte où les dirigeants occidentaux, à l'image des récentes percées des mouvements nationalistes lors des élections, entretiennent l'idée d'un repli sur soi.

Il s'agit donc de créer les conditions d'un retour harmonieux pour ceux qui sont partis et d'un ancrage plus confortable de ceux qui vivent sur place. Mais il faut rester prudent car, au-delà des conditions matérielles – évidentes – sur lesquelles il faut agir, il existe des chantiers d'ordre psychologique importants.

Pour mener notre réflexion, nous expliciterons quelques leviers économiques, financiers et entrepreneuriaux susceptibles d'accroître cette contribution.

¹ Acronyme anglais désignant les cinq principales économies émergentes du monde.

L'appellation BRIC, apparue en 2001 en référence à quatre pays (Brésil, Russie, Inde, Chine), s'est transformée en BRICS en 2011 avec l'intégration de l'Afrique du Sud.

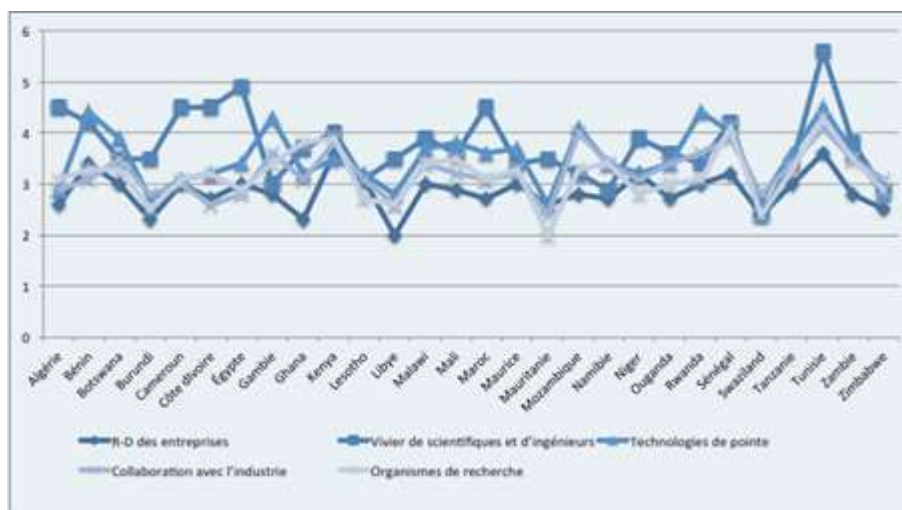
UN FONDS DE GARANTIE ET D'AMORCAGE POUR ENCOURAGER LE RETOUR ENTREPRENEURIAL

La problématique du financement bancaire, commune à tous les secteurs d'activité, est, depuis de nombreuses années, très accentuée pour la diaspora africaine entreprenante qui désire retourner sur le continent afin d'y poursuivre leurs activités. A ces difficultés de financement, viennent s'ajouter d'autres liées à l'environnement des affaires et aux mécanismes de protection sociale. Dans un tel contexte, le désir des entrepreneurs de la diaspora de rentrer contribuer au développement économique et social de leurs pays d'origine se heurte à un déficit d'accompagnement de part et d'autre – dans le pays d'installation, comme dans le pays du retour.

Face à cette situation décrite et irrésolue depuis trop longtemps, il devient capital de mettre en place un véritable mécanisme capable de faciliter l'obtention d'un financement (fonds de garantie) mais également d'accompagner la réussite du projet entrepreneurial et d'assurer une sécurité financière en cas de difficulté rencontrée dans la mise en œuvre du projet. Ce mécanisme a la vocation de contribuer à la création d'emplois par la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises dans les pays africains.

L'Entrepreneuriat de la Diaspora en véritable relais de croissance inclusive

En 2016, lors d'un forum sur le rôle de la diaspora en Afrique, Mr Akinwumi A. Adesina, Président de la Banque Africaine de Développement, s'est adressé à son auditoire en expliquant que des idées considérées comme simples dans des écosystèmes plus matures peuvent devenir de véritables innovations sur le continent, dans la mesure où elles arrivent à être adaptées au contexte local et à prendre en compte les besoins de base des communautés. C'est dire que l'Afrique a réellement besoin d'innovation et de créativité pour soutenir son développement économique et social, de capacité à repérer un problème important dans la société et à y trouver une solution pour le résoudre.



Types d'innovation en Afrique (Forum économique mondial 2010)

Comme le montre le graphique ci-dessus, les leviers de l'innovation sont très faibles en Afrique même si les pays d'Afrique du Nord présentent un niveau plus proche de la moyenne que l'on peut trouver dans les pays occidentaux.

Dans cette optique, l'entrepreneuriat serait la voie la plus évidente vers une explosion de la croissance économique du continent. Il n'y a rien de tel que la création d'entreprises et de start-up innovantes pour améliorer le quotidien des populations et par la même occasion créer des emplois sur le continent. Ceci, non seulement réduirait mieux le chômage, mais amènerait également d'autres membres de la diaspora

à se rendre compte qu'en Afrique aussi, il est tout à fait possible de faire la différence avec un peu de consistance et un brin de créativité.

Les facteurs d'insécurité liés à l'entrepreneuriat de la diaspora sont de deux ordres : ceux liés directement aux difficultés de financement à tous les stades de la mise en œuvre du projet et ceux liés à la prise en charge en cas de faillite ou de maladie.

Un Mécanisme à plusieurs compartiments

Plusieurs dispositifs ont été pensés pour encourager et stimuler l'entrepreneuriat sur le continent africain. Certains d'entre eux s'adressent à la diaspora, d'autres aux femmes ou encore aux jeunes. Notre souhait est de renforcer ces structures en proposant un mécanisme qui s'appuie sur trois (3) principaux leviers qui touchent directement les entrepreneurs issus de la diaspora, désireux de s'installer dans un pays africain :

- **Un fonds de garantie :** Il s'agit de mettre en place un système de garantie à une certaine hauteur des prêts bancaires octroyés aux entrepreneurs de la diaspora qui souhaitent délocaliser leurs activités dans un pays africain. Mais, contrairement aux pratiques majoritairement adoptées par les fonds de garantie en Afrique, les conditions de ces prêts (coût, durée, procédures, etc.) auront été définies en amont dans le cadre d'une convention de partenariat.

Le fonds de garantie, se porterait alors caution en lieu et place de l'entrepreneur qui aura répondu valablement aux critères de sélection propres au fonds et non à la banque prêteuse.

En contrepartie de cette garantie, le fonds détiendra, pendant la durée du prêt, une proportion partie minoritaire des parts de la société sélectionnée. Le fonds n'ayant pas vocation à maintenir sa présence dans le capital de l'entreprise, des conditions de sortie auront été définies, en amont.

Il serait par ailleurs impératif, pour le fonds de garantie, d'être noté afin de bénéficier des meilleures conditions de prêt de la part des établissements financiers et des investisseurs.

Outre la délocalisation d'activité vers un pays africain, le fonds pourrait également intervenir pour la reprise ou la création d'activité vers la même destination.

- **Un fonds d'amorçage :** Le fonds d'amorçage a, pour vocation, d'accompagner la bonne mise en œuvre du projet par la mise à disposition d'un éventuel appui technique et/ou d'une structure d'accompagnement de type incubateur d'entreprises.

Ce financement qui peut prendre la forme d'une subvention, d'un prêt d'honneur pour la diaspora ou d'un prêt investissement vise la promotion de l'innovation sur le continent, avec un accent particulier mis sur la R&D (Recherche & Développement).

- **Un fonds de protection solidaire :** Il s'agit d'un fonds qui est structuré sur le principe mutualiste d'une assurance et a pour objectif, d'intervenir en cas de faillite ou difficulté réelle pour la réussite du projet, par le versement d'une indemnité mensuelle à l'entrepreneur en cessation d'activité pendant une période de reconversion à définir.

Le rôle de ce fonds n'est pas de subventionner des personnes ayant rencontré des difficultés suite aux conséquences de leurs actes de gestion. Bien au contraire, le dispositif doit être à la fois défensif (indemniser les entrepreneurs en réelle difficulté) mais également offensif (permettre

à chacun de trouver une activité professionnelle ou de recréer une nouvelle entreprise). C'est pour cela que le fonds définira clairement les conditions de prise en charge et s'appuiera sur les structures d'accompagnement afin de maîtriser les risques de faillites éventuelles.

Ainsi, le fonds définira des règles d'indemnisation qui pourront trouver un juste équilibre entre le nécessaire remplacement des revenus et l'incitation à se relancer dans une nouvelle activité. Cela suppose de définir des règles d'indemnisation qui trouvent le juste équilibre entre le nécessaire remplacement des revenus d'activité et l'incitation à rechercher un emploi.

Le Financement du dispositif

Tout le dispositif que nous proposons ci-dessus, nécessite la mise en place d'une structure associative, sous la forme d'une fédération des associations, de la diaspora. Celle-ci permettra d'assurer à ses adhérents une autonomie de décision et de fonctionnement (que des arbitrages au niveau des autorités politiques et étatiques ne peuvent se prévaloir) auprès des communautés de la diaspora. Il reviendra donc à cette structure de mettre en place les organes de gestion de ce dispositif à plusieurs compartiments, tel un établissement financier.

Le système de financement que nous avons imaginé serait évolutif, dans la mesure où il permettrait à terme un autofinancement par la structure elle-même de ses opérations. Mais, en attendant, il s'appuierait sur une commission forfaitaire, de l'ordre de 0.2%, versée par les opérateurs économiques qui tirent leurs revenus à partir d'activités incluant la diaspora. Cela va donc toucher des services tels que :

- Les transferts d'argent entre le continent africain et les régions d'installation
- L'affrètement de biens en direction de l'Afrique
- Les billets d'avion

Prenons en exemple le cas des transferts d'argent de la Diaspora (hors Afrique) vers l'Afrique. Elle pourrait appliquer des coûts de réduction à hauteur de 0.4%. Cette réduction serait ainsi répartie de la façon suivante : 0.2% de réduction pour l'expéditeur (ce qui encouragerait un nombre important de personnes à adhérer au principe) et les 0.2% restant serait directement logé dans le fonds de garantie.

Ce système non obligatoire s'appuierait donc sur l'engagement de chaque acteur économique à contribuer à cette initiative visant à encourager le retour entrepreneurial.

Les critères d'éligibilité des entrepreneurs de la diaspora

Le mécanisme que nous proposons vise à une contribution réelle à la volonté d'impulser une croissance inclusive en Afrique. Pour cela, il soutient l'innovation et la compétitivité des filières et des entreprises africaines comme facteur de croissance et d'emplois. Il pratique une discrimination positive parmi les membres de la diaspora entreprenante afin de favoriser les projets porteurs et susceptibles de répondre aux problématiques de chaque pays de destination.

Ces critères concernent aussi bien le projet d'entreprise que le porteur du projet lui-même :

- Historique de la société dans le pays d'installation de l'entrepreneur
- Capacité technique, managériale et financière de l'entrepreneur
- Forme juridique de l'entreprise et répartition du capital social
- Caractère innovant et maturité du projet
- Potentiel de développement de l'entreprise et du marché ciblé
- Positionnement par rapport à la concurrence

UN SYSTÈME DE COOPÉRATION BÉNÉFIQUE ENTRE ENTREPRENEURIAT DE LA DIASPORA ET ENTREPRENEURIAT LOCAL

Des jeunes face au mur de l'emploi

En 2014 la moitié de la population africaine avait moins de 20 ans, cette même population est de mieux en mieux éduquée compte tenu des politiques d'éducation et de formation mise en œuvre depuis la fin des années 90. Certains pays africains affichent plus de 90% de taux de lettrés et celui des jeunes diplômés a triplé en 10 ans, 10% de la jeunesse africaine est aujourd'hui titulaire d'un diplôme de master ou d'un Doctorat.

Dans cette même Afrique, 60% des chômeurs ont moins de 25 ans². C'est dans ce cadre qu'on se retrouve confronter à l'informel, qui est une solution palliative au manque d'offres d'emplois de la part des schémas classiques (Etat et ses démembrements, entreprises formelles). D'après l'OCDE³, l'Afrique Subsaharienne hors Afrique du Sud a un ratio moyen impôt sur PIB inférieur à 20%, alors qu'il est d'environ 23% pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, et 34% pour les pays de l'OCDE. On peut en déduire que l'importance du secteur informel y est significative. La conséquence directe de l'informel comme réelle source de revenus pour ceux qui s'y emploient, est l'absence de levier à ce niveau pour l'Etat de lever l'impôt pour notamment développer ses infrastructures, et permettre par ricochet plus de croissance et de productivité, donc d'employabilité.

Faute de solutions concrètes et immédiatement applicables avec des résultats visibles, l'entrepreneuriat est devenu la panacée, la solution miracle privilégiée par les décideurs politiques et par les jeunes eux-mêmes. Cet engouement pour l'entrepreneuriat se manifeste à travers les innombrables programmes gouvernementaux en soutien à l'entrepreneuriat des jeunes (25% des projets y sont consacrés)⁴, et aussi à travers le désir des jeunes chômeurs de créer leurs propres entreprises (35% des chômeurs envisagent de créer leur propre entreprise)⁵. La culture entrepreneuriale est bien vivante en Afrique, puisqu'environ 80 %des Africains considèrent l'entrepreneuriat comme une bonne opportunité de carrière.

La révolution numérique comme source d'espoir

Le continent affiche la plus forte proportion au monde d'adultes démarrant ou gérant une nouvelle entreprise. Ce potentiel s'exprime actuellement à travers une révolution numérique que l'Afrique est en train de réaliser en s'appuyant sur un réservoir de créativité, d'innovation et d'entrepreneuriat étonnant. Les innovations proposées par les Africains sont souvent des solutions ingénieuses simples qui répondent aux problèmes concrets du continent, avec des idées pour « faire plus avec moins ».

La première imprimante 3D constituée de composants électroniques usagers, la W. Afate, y a ainsi été réalisée. Des drones sont utilisés au Rwanda pour désenclaver les populations ou transporter des médicaments en urgence dans des zones reculées⁶. Cardiopad permet la réalisation d'examens cardiaques et donc leur suivi dans les zones reculées et éviter ainsi des coûts fastidieux de déplacement. Des Fintech, comme M-Pesa qui permet à la population Kenyane de se transférer de petites sommes d'argent uniquement par téléphone, ou Farm Drive qui propose des solutions alternatives de scoring pour les fermiers afin de leur permettre l'accès aux crédits, font office d'outils d'inclusion bancaire. LifiLED Côte d'Ivoire apporte un début de réponse aux problématiques des zones blanches numériques et énergétiques. En 2017, LifiLED a réalisé la connexion à l'électricité (panneaux photovoltaïques) et à Internet (Led lifi et satellite) d'un village de 5000 habitants situé à 400km d'Abidjan et ce pour la modique

² Chiffres 2009 du BIT cité dans les perspectives économiques en Afrique 2012

³ OCDE rapport 2016 « Statistiques des recettes publiques »

⁴ Résultats d'enquête auprès des experts pays des perspectives économiques en Afrique (2012)

⁵ Données issues des sondages Gallup World Poll 2010

⁶ Thèse de Camille Andrieu HEC Entrepreneurs "Le XXIe siècle s'invente en Afrique" 2017

somme de 7500 € ! La Start-up Sénégalaise Somtou a réalisé la mise en place de la première tablette CRM à destination du secteur informel (poissonniers, tailleurs, boutiquiers...) qui peuvent suivre l'évolution de KPIs et disposer d'un vrai outil de pilotage numérique de leurs activités sans la moindre lettre pour lutter contre l'exclusion des analphabètes.

Tous ces projets s'appuient sur (i) des technologies à la pointe de l'Etat de l'Art (expertise technologique étrangère chez LifiLED ou CardioPad), et (ii) certains sur des financements issus de l'aide extérieure (programme Boost-Africa pour FarmDrive, tour de table d'investisseurs étrangers pour Somtou, ...), deux problématiques qui peuvent être parfaitement adressées par la Diaspora.

Intermédiaire les différentes parties

D'après M. Chikezie, de l'African Foundation for Development (AFFORD), un organisme à but non lucratif qui mobilise l'expertise de la diaspora pour des projets philanthropiques et des investissements en Afrique, la clé est de créer des partenariats mêlant les connaissances de la diaspora et de la population locale : « Les exemples de réussites que j'ai vus associaient le volontarisme de la diaspora et sa capacité à sortir des sentiers battus avec la bonne connaissance du contexte local, de la population sur le terrain. ».

Si on revient sur la révolution numérique en Afrique et le boom des startups, il est intéressant d'observer qu'il s'agit d'un secteur à capital humain élevé, faiblement productif, nécessitant peu de main d'œuvre avec peu d'impact qui reste à démontrer sur la croissance. C'est aussi le sentiment dégagé par l'informel en général, qui reste artisanal et déstructuré.

Quel est le moyen de mobiliser la diaspora Africaine et de l'orienter vers des programmes à impact plus lisible sur l'industrialisation et la sécurité alimentaire du continent ?

Il convient ainsi d'imaginer une plateforme d'intermédiation de ces différentes ressources dans le but de faire émerger les projets les plus prometteurs pour l'Afrique. Ce programme permettra d'inclure les diasporas africaines en Afrique et ailleurs (Amériques, Europe, Asie), en vue de la mise en place d'une plateforme de coaches aux services de talents sous la supervision des sages et la bienveillance des guides :

- 1- **Les Talents** : les promoteurs de projets. Ils sont imprégnés des défis de l'entrepreneuriat dans leurs pays respectifs et parce qu'ils y vivent, ont le souci de l'industrialisation. On pourra retrouver des projets qui sont d'excellents concepts mais avec un réel besoin de structuration (business plan, business model, KPIs...), où des projets très bien structurés qui nécessitent d'importants financements (ingénierie financière pour les projets industriels : manufactures, infrastructures...).
- 2- **Les Coaches** : les entrepreneurs à succès et les investisseurs de la diaspora (où qu'elle soit). Ils ont réussi dans leurs pays d'accueil respectif et veulent s'investir pour l'Afrique. Ils ressentent l'énorme besoin de transmettre à la prochaine génération et disposent d'une surface financière importante de manière directe ou indirecte.
- 3- **Les Guides** : il s'agit des capitaines d'industries des pays des talents. Ils sont les leaders locaux de l'économie mais participent peu à la relation TPE/PME ↔ Grand Groupe, ils seront responsables de l'ouverture de leurs groupes aux initiatives locales, ne serait-ce qu'en tant que pourvoyeurs de données, utilisateurs des solutions imaginées ou partenaires dans le cadre de consortium.
- 4- **Les Sages** : dans ce dernier groupe nous avons les institutions publiques. Ils disposent des données et tendances de l'entrepreneuriat local et de la participation de la diaspora et devront mettre en œuvre des mesures d'accompagnement souples pour la première catégorie et créer des politiques incitatives pour la seconde catégorie, notamment en termes de financement. Aussi, ils permettront la définition de secteurs prioritaires pour booster la productivité.

Les entrepreneurs africains ont juste besoin d'être au fait des dernières tendances, en termes de technologie et de caractère scientifique, de vision « marché », de structuration, de promotion et de financement de leurs idées. Ces lacunes seraient facilement comblées dans le cadre d'un accompagnement par étape, tout au long du cycle de vie d'un projet d'entreprise (concept, faisabilité, développement, déploiement et commercialisation). D'un point de vue global le programme permettra d'avoir une meilleure connaissance des politiques publiques à adopter pour favoriser l'emploi, d'identifier les besoins du marché et d'anticiper sur l'éducation et la formation. D'un point de vue local, cela permettra la création d'une future génération de leaders et par la même occasion, de recréer du lien avec la diaspora.

Quid du financement d'un tel écosystème ? L'impulsion pourrait venir de l'Union Africaine qui fixerait les grandes orientations et délèguera leurs gestions aux cadres régionaux pertinents (UEMOA, CEEAC, SADC...). Ces régions à leurs tours s'appuieraient sur les antennes pays pour la mise en application des directives. La participation financière de l'UA pourra être complétée par d'une part les Banques de Développement ou Bailleurs de fonds africains (BAD, BOAD, BDEAC, ...) une vision globale de leurs politiques de développement et d'autre part par des fonds souverains dédiés à la Diaspora sous gestion locale de chaque pays.

UN GUICHET UNIQUE POUR OPTIMISER LE TRANSFERT INTRACONTINENTAL DES COMPÉTENCES

Pourquoi parle-t-on souvent « des Afriques » et non pas de « l'Afrique » ?

Probablement à cause des problématiques diverses qui subsistent entre les différents pays et qui découlent pour beaucoup des différences en termes de niveau de développement. Le Tchad n'est pas aussi développé que le Nigéria qui lui-même n'a pas le même niveau de développement que l'Afrique du Sud.

La situation serait sans doute meilleure si l'on pouvait regrouper toutes ces Afriques pour n'en faire qu'une Afrique.

Une des solutions serait de trouver un moyen pour exploiter les complémentarités. En effet, équilibrer les richesses signifierait de prendre à ceux qui en ont le plus et de les redistribuer à ceux qui en ont le moins. Ce qui n'est pas envisageable dans le cadre de relations entre Etats, relations qui sont essentiellement basées sur l'intérêt mutuel. En revanche, l'exploitation judicieuse des complémentarités permettrait d'atteindre ce point d'équilibre gagnant-gagnant.

Nous allons prendre un exemple : peut-être est-il possible qu'un des fléaux économiques d'un pays d'Afrique du Nord ou d'Afrique du Sud, aussi mineur soit-il, serait un fort taux de chômage des ingénieurs de travaux publics ? Bien qu'ils aient été préalablement formés dans de bonnes institutions de leur pays. Et d'autre part, l'un des principaux fléaux d'un pays africain qui sort d'une période de conflit et qui aurait besoin de se reconstruire serait un manque de hautes compétences en travaux publics ? Ainsi, ces deux pays en réfléchissant ensemble pourraient trouver le moyen de créer mutuellement de la richesse en échangeant leurs compétences et par deçà réduire progressivement le déséquilibre qui les sépare.

Mais alors ! Est-ce si simple ? Faut croire que Non.

Problèmes d'hétérogénéités salariales ? Peut-être que Oui. L'Africain sans emploi issu d'une économie émergente préfère peut-être rester au chômage que de migrer dans un pays du continent doté d'une conjoncture économique moins favorable où il gagnerait 2 fois moins.

Mais dans ce cas, les Chinois ! Que font-ils en Afrique ? Alors que depuis une huitaine d'année environ leur pays a accédé au rang de deuxième puissance économique mondiale juste derrière les Etats-Unis ? N'ont-ils pas, pour autant, trouvé des opportunités plus intéressantes sur le continent noir bien que le niveau de rémunération y soit nettement inférieur à la leur ? Bravant au passage la barrière du langage et des coutumes ? Et les africains ! N'ont-ils pas trouvé le moyen grâce à eux de réaliser de grands travaux en usant de leur savoir-faire particulier ?

Le problème serait peut-être le manque d'une réelle solidarité régionale. Il est vrai qu'il existe l'Union Africaine qui fédère l'ensemble des communautés. Mais serait-il autant aisé pour l'ingénieur Zimbabwéen de migrer en Guinée ? Et vice versa ? Pas forcément ! Bien que ces deux pays fassent partie de la même communauté régionale africaine, la libre circulation qui permettrait de faciliter les flux migratoires n'est toujours pas de mise.

Ainsi ce manque de compétences ne proviendrait pas tant de la fuite des cerveaux, mais peut-être aussi d'une allocation non optimale de nos ressources internes.

Du côté de la diaspora beaucoup de bonnes initiatives sont régulièrement entreprises par la jeunesse africaine en vue de faciliter les échanges avec les institutions africaines notamment par la création d'Associations estudiantines africaines. Cependant, l'impact est assez dissolu du fait d'une dispersion de ces engagements pourtant forts louables.

Il y a une nécessité d'avancer en rangs serrés. C'est-à-dire en communiquant en un seul groupe, toutes ces actions de la Diaspora et en les adossant aux perspectives économiques des plans de développement mis en place sur le continent.

Le concept de Guichet Unique vise à créer un écosystème perméable à un transfert efficace et optimal (en ce sens que, à chaque compétence, il y soit associé un besoin) de compétences en fonction des opportunités.

Il se décline sous deux aspects : Une première partie qui s'articulerait sous la forme d'un Guide de l'orientation ou pourrait-on dire d'un Guide des métiers pour tous les étudiants africains devant se prononcer sur un choix d'études supérieures. Et une seconde partie qui prendrait la forme d'un Centre d'informations alimentés par deux flux : Un flux représentant l'ensemble des compétences (profil par profil) de la Diaspora africaine et un flux représentant l'ensemble des opportunités (emploi par emploi) que les Institutions privées et publiques africaines ont à offrir.

Un Guide de l'orientation

Il s'agirait d'avoir sous forme d'un Portail numérique, des informations claires et précises sur les perspectives économiques de tous les pays de l'Afrique Subsaharienne et qui soit à la portée de tout étudiant en quête d'orientation.

Prenons un exemple concret : Adama, 18 ans est en classe de Terminale en série Scientifique au Lycée de Kalaban-Coro à Bamako. Il se prépare à entamer un cursus supérieur à l'étranger. S'il est convaincu qu'il sera Ingénieur, il se pose néanmoins la question sur l'orientation scientifique précise qu'il devrait prendre.

Ce Guide de l'orientation, pourra lui faire part très concrètement des projets de développement qui sont prévus dans le moyen et long terme, au Mali, dans les autres pays de la zone UEMOA ainsi que dans les pays d'autres zones. Ainsi, ce portail numérique pourra à la fois répertorier les grands projets de développement prévus ainsi que les métiers qui seront nécessaire à leur réalisation. S'il souhaite rentrer au Mali à la suite de ses études et qu'il y est prévu de grands chantiers d'infrastructures routières et énergétiques, il pourrait orienter ses futures études d'ingénieur dans les travaux publics ou dans l'électrotechnique.

La mise en forme de ce Guide nécessitera l'assemblage d'informations provenant des Ministères de l'Economie, du Plan, de l'Investissement, des Patronats, des Chambres de Commerce et d'Industrie des pays d'Afrique Subsaharienne. Normalement toutes ces informations devraient être disponibles au sein de l'Agence chargée des questions d'Investissement.

Un Centre d'informations unique

Il s'agit à travers cette interface, de faire coïncider de façon optimale les Compétences de la Diaspora Africaine avec les Opportunités des Institutions publiques et privées africaines. Ce Centre d'information serait similaire dans sa forme aux sites de recherche d'emploi que l'on peut couramment retrouver sur internet. En outre, la particularité de cette interface sera son caractère unique dans le recensement de l'ensemble des informations. Unique, car il suffira d'un seul clic (après avoir inscrit un profil de poste à pourvoir ou un profil de compétence) pour obtenir ce que l'on devra considérer comme un florilège des opportunités africaines ou des compétences disponibles de la Diaspora suivant qu'on se positionne en chercheur d'opportunités professionnelles ou en chercheur de compétences.

Concernant la mise à jour des compétences disponible, elle se fera directement par les personnes postulantes. Cependant, la mise à jour des opportunités devra être faite par ceux que l'on nommera des Centralisateurs. Il s'agit de personnes dont le travail à plein temps serait de centraliser l'ensemble des opportunités au jour le jour après avoir consulté l'ensemble des institutions pourvoyeuses. Il y en aura donc un pour chaque pays d'Afrique Subsaharienne.

Le Modèle économique de l'ensemble de concept sera donc très simple. Un salarié-Centralisateur pour chaque pays, qui sera embauché par l'administration de son pays et un espace publicitaire sur le portail numérique à la disposition de sponsors en recherche de visibilité. Le coût payé par ces sponsors servira à la mise à jour et à la maintenance du Guichet Unique.

LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE

Les projets de développement bien établis améliorent en général la vie des citoyens et encouragent la croissance économique mais, ces projets ont souvent du mal à être menés à bien faute de financements. Plusieurs facteurs peuvent être cités pour expliquer cette situation parmi lesquels les déficits budgétaires croissants, l'absence de politiques fiscales incitatives, le poids du secteur informel dans ces pays, l'inefficacité des politiques de lutte contre les impunités et la corruption ou encore les nombreux dysfonctionnements et la faiblesse des marchés de capitaux.

Face à ces obstacles, les gouvernements africains doivent de plus en plus rechercher d'autres solutions en ayant recours, par exemple, à l'emprunt intérieur, la planche à billets, les réserves de devises étrangères ou l'emprunt extérieur. Or, le manque de capitaux pour l'emprunt intérieur, le risque d'inflation lié à la création de monnaie, l'indisponibilité des réserves de devises étrangères et l'impact que leur utilisation pourrait avoir sur le taux de change, ou encore la crise des marchés de la dette, limitent fortement la capacité de ces pays à se financer avec les instruments financiers traditionnels⁷.

C'est dire la nécessité de recourir à des modes de financement innovants tels que les Diaspora bonds qui offrent une alternative intéressante pour les raisons exposées ci-après, et dont le succès dans d'autres régions du monde pourrait être répliqué en Afrique, à charge pour le Continent de s'approprier la mécanique, d'en bien cerner les enjeux, de gérer les risques y relatifs et de mettre en place toutes les conditions pour que la réussite soit au rendez-vous.

Les Diaspora bonds : définition et historique

Les Diaspora bonds sont des titres d'emprunt ou de créance ayant une échéance supérieure à un an, négociables sur les marchés financiers et émis par une institution (Etat ou autre) à destination de sa diaspora, c'est-à-dire ses nationaux installés à l'étranger.

D'après une note économique publiée récemment par la Banque Africaine de Développement (BAD), les Diaspora bonds pourraient donner un nouvel élan au développement de l'Afrique. Ils pourraient en effet, selon l'Office of the Special Adviser on Africa (OSSA) qui dans un « Policy Report » de 2015 recommande de les mobiliser pour financer des projets d'infrastructures dans les pays africains, générer plus de 20 milliards de dollars US de transferts de fonds.

L'idée de puiser dans la richesse de la diaspora par le biais des Diaspora bonds n'est pas nouvelle. Les premiers Diaspora bonds ont été émis dans les années 1930 par le Japon et la Chine, suivi d'Israël dans les années 50 qui y a eu recours pour financer différents projets de développement. Fort de leur succès en Israël, la State Bank of India y a également eu recours à trois reprises notamment lorsque ses sources de financement habituelles n'étaient pas disponibles (crise de sa balance des paiements en 1991, les essais nucléaires indiens en 1998, puis en 2000).

En Afrique, l'Ethiopie a été le premier pays à émettre des Diaspora bonds dans le cadre du financement du Barrage de la Renaissance dont le montant global avait été estimé à 4,8 milliards USD. Le pays faisant face à un certain nombre d'obstacles, notamment une dette extérieure trop importante et surtout la réticence des bailleurs de fonds internationaux, l'Ethiopie s'est tournée vers sa diaspora pour financer ce projet ambitieux.

S'il est vrai que les « EEPKO Millenium Corporate Bonds » émis pour les besoins de ce projet n'ont pas rencontré le succès escompté à l'international et que l'Ethiopie a fini par lever plus de fonds sur le plan national pour ce projet, il n'en demeure pas moins qu'elle a inauguré en Afrique une forme de financement déjà pratiquée avec succès dans d'autres pays. Depuis lors, plusieurs autres pays africains, dont le Cap-Vert, le Kenya et le Ghana, envisagent d'émettre des Diaspora bonds.

⁷ www.imf.org

Enjeux

De nombreux africains vivant à l'étranger ont un profond sentiment d'attachement à leur pays d'origine et veulent contribuer à leur développement. Selon le docteur Girma Tefera, président de l'Ethio-American Doctors Group (EADG) basé aux États-Unis, les professionnels de la diaspora ont un réel désir de changer les choses dans leur pays d'origine par leur expertise et leurs compétences – il a en effet déclaré que « la motivation première de nombre de mes collègues est de redonner à la société de leur pays d'origine dans son ensemble » a dit M. Tefera en parlant des 171 médecins éthiopiens travaillant aux États-Unis qui se sont engagés à donner de leur temps et de leur argent pour la construction par EADG d'un hôpital ultramoderne à Addis Abeba⁸.

La diaspora africaine est importante. On compte près de 140 millions d'africains résidant hors de leur pays. "Environ un tiers d'entre eux appartient à la classe moyenne", note Olivier Eweck, directeur des services techniques financiers de la BAD qui souligne que « la totalité de l'épargne de la diaspora est estimée à 50 milliards de dollars ». En effet, en 2014 près de 120 millions d'africains ont reçu 60 milliards de dollars envoyés par 30 millions d'africains de la diaspora. Si ce montant, supérieur à l'aide publique au développement (56 milliards de dollars en 2014) et aux investissements directs étrangers (50 milliards de dollars pour la même année), justifie que l'on qualifie la diaspora africaine de puissance financière, cette diaspora regorge également d'autres potentiels déterminants pour le développement de l'Afrique⁹.

Selon Dilip Ratha et Sonia Plaza, « si l'on pouvait convaincre un membre de la diaspora sur dix d'investir 1 000 dollars dans son pays d'origine, l'Afrique collecterait ainsi 3 milliards de dollars US par an pour financer le développement » [8]. Gaetan Gatete, président du réseau de la diaspora rwandaise aux États-Unis, estime que les africains installés à l'étranger sont certes en quête de ce qu'ils peuvent donner, mais également de ce qu'ils peuvent obtenir en retour – « Nous pensons à la manière d'investir notre argent, d'être le lien commercial entre ici et notre pays d'origine », a déclaré M. Gatete à IRIN¹⁰.

Sur ce point, les Diaspora bonds offrent des mécanismes attrayants. Etant donné que le patriotisme est la principale motivation d'acquisition des Diaspora bonds, le succès d'une émission, même en tant de crise, n'est pas en général affecté par les tensions et crises que peuvent traverser certains pays¹¹. A titre d'exemple, l'on a pu observer, contre toute attente, pendant la Guerre des six jours, que les taux de souscription des Diaspora bonds israéliens ont battu des records. Par patriotisme toujours, il est attendu de la diaspora qu'elle se contente de taux de retour sur investissement modérés.

En outre, le marché des Diaspora bonds pourrait également améliorer la côte de solvabilité du pays émetteur dans le cas où une telle source de financement est disponible à tout temps. De même, lorsqu'un pays émetteur fait face à une réelle crise financière, une émission de Diaspora bonds peut s'avérer être un bon moyen de doper l'économie nationale.

Difficultés et risques liés aux Diaspora bonds

Toutefois, l'émission de Diaspora bonds s'accompagne d'un certain nombre de risques que les Etats et autres émetteurs doivent pouvoir anticiper et gérer en amont. Les Diaspora bonds peuvent en effet avoir des conséquences préjudiciables pour les pays émetteurs ; l'afflux des devises étrangères après une émission de ces obligations, et l'éventuelle sortie de ces devises lorsque les bons arrivent à maturité nécessitent une gestion macroéconomique prudente, en particulier relativement aux taux de change. Même dans les cas où les Diaspora bonds sont émis en monnaie locale, les pays doivent accorder une attention particulière à la gestion du taux de change et à la gestion de la dette. L'émission de Diaspora bonds sera donc l'occasion d'apprécier la capacité de l'émetteur à maîtriser ces différents risques de taux de change, de défaut, de liquidité, ou encore d'inflation.

⁸ Rapport IRIN News - Au-delà des envois de fonds la diaspora et le développement.

⁹ Assemblées annuelles 2013 de la Banque Africaine de Développement à Marrakech : « Financer le changement structurel de l'Afrique – les obligations pour l'infrastructure et les obligations diaspora ».

¹⁰ Rapport 2011 de la Banque Mondiale, La diaspora pour le développement en Afrique.

¹¹ Development finance via Diaspora bonds, P.16.

En outre, parmi les pays qui accueillent le plus de migrants figurent les Etats Unis, le Japon, le Royaume Uni, la France et l'Afrique du Sud entre autres. Or la réglementation financière de ces pays peut, dans certains cas, être un facteur décourageant pour les Etats africains qui souhaiteraient y émettre des Diaspora bonds. Le choix du pays dans lequel l'émission de ces bonds est réalisée est donc également un facteur déterminant que les Etats africains doivent prendre en compte pour apprécier la pertinence d'une émission. Aux Etats Unis, par exemple, les obligations d'information imposées par la Securities and Exchange Commission (SEC), auprès de laquelle les Diaspora bonds doivent être enregistrés, pourraient constituer un frein pour les pays dont les institutions financières sont faibles. En revanche, une émission dans un pays Européen, où la réglementation est généralement plus flexible que la réglementation américaine, pourrait plus facilement permettre aux Etats africains qui y ont une forte diaspora, d'y lever des fonds.

Outre les difficultés liées à la réglementation financière des pays d'accueil, le manque d'information et de transparence, notamment quant à l'utilisation des fonds, ainsi que les faibles taux d'intérêt communément associés aux Diaspora bonds peuvent également réduire l'appétit de certains investisseurs.

Les conditions de réussite des Diaspora bonds

Comme développé plus haut, les émissions de Diaspora bonds ont eu des résultats très mitigés en Afrique subsaharienne, à l'inverse du Japon, de la Chine et d'Israël qui ont pu s'en servir pour financer des chantiers de grande envergure. Une analyse minutieuse fait ressortir que le succès de l'émission des emprunts obligataires à l'attention de la diaspora africaine nécessite donc de prendre en compte un ensemble de paramètres essentiels, au titre desquels la qualité de l'émetteur, le canal de communication et la fiscalité de l'émission.

La qualité de l'émetteur

« *No money is better spent than what is laid out for domestic satisfaction*¹² » Samuel Johnson. C'est en effet en se fondant sur la satisfaction de participation au développement économique de la communauté que divers Etats décident d'émettre des emprunts obligataires à l'attention de leurs nationaux résidents à l'étranger. Toutefois, ce désir de la diaspora de « redonner à leur communauté » se fonde sur le lien de confiance existant entre ces pays et leur diaspora, qui lui-même est forgé par une bonne gouvernance, une transparence et une stabilité politique et financière¹³.

Ainsi, les Etats africains qui souhaiteraient mobiliser les fonds de la diaspora, se devront, d'une part, de mettre en place des pratiques garantissant la bonne gouvernance des institutions publiques, et d'autre part, d'adopter un cadre légal contraignant sur l'exécution transparente des engagements pris par l'Etat y compris dans le cadre de leurs émissions de Diaspora bonds. Il serait en effet difficile pour des nationaux dont l'émigration de leur pays d'origine est généralement due à des circonstances socio-politiques et économiques défavorables, du fait notamment de la mauvaise gouvernance de ces pays, d'y investir sans garantie que ces facteurs de risques sont désormais maîtrisés.

Un des moyens de renforcer la crédibilité des Etats africains pourrait, par exemple, consister à avoir recours à des garanties partielles de crédit par des institutions internationales, telles que la BAD, en vue de couvrir une partie du montant des Diaspora bonds souscrits. Cette garantie permettrait de protéger les souscripteurs de ces Diaspora bonds contre le risque de défaut de paiement¹⁴.

De plus, sans se limiter aux Etats, les Diaspora bonds pourraient rencontrer un franc succès s'ils étaient émis par des entités dédiées à des projets spécifiques. Loin d'associer l'émission de Diaspora bonds à un simple manque de liquidité des caisses de l'Etat, ces emprunts obligataires pourraient avoir plus de succès auprès de la diaspora s'ils s'inscrivaient dans une politique de développement des infrastructures

¹² James Boswell, « The Life of Samuel Johnson, LL.D », vol.2, p. 710, Horat, Avril 1776.

¹³ AFDB, « Africa Economic brief: Diaspora bonds, Some Lessons for African Countries », Vol.3, 13 December 2012, p.8.

¹⁴ Idem, p.9.

locales notamment d'infrastructures hospitalières et éducatives, de logements sociaux, de modernisation des aéroports et voies ferroviaires et de développement du tourisme¹⁵.

La communication

La réussite de l'émission des Diaspora bonds repose également sur la possibilité offerte aux investisseurs d'avoir accès à des informations sur l'émission par la mise en place de canaux de communication efficaces. En effet, comme pour toute émission obligataire, il est important pour la réussite de l'émission de Diaspora bonds que les investisseurs aient une connaissance éclairée de l'opération à laquelle ils souscrivent à travers notamment une évaluation des projets que l'Etat émetteur cherche à financer par l'émission de ces Diaspora bonds.

Par ailleurs, s'il est vrai que la souscription aux Diaspora bonds est principalement motivée par le sentiment de patriotisme de la diaspora, il ne faudrait pas pour autant négliger l'appétit de ces investisseurs « atypiques » qui espèrent également obtenir des retours sur leur investissement. Or, comme indiqué ci-dessus, en raison de leur constante incapacité à respecter leurs engagements financiers vis-à-vis des investisseurs, les Etats africains ont perdu leur crédibilité aux yeux de leur diaspora et se doivent donc de leur offrir un minimum de garantie et d'assurance quant à la rentabilité financière des projets que financeront ces emprunts obligataires.

Cette assurance peut notamment découler de la notation financière réalisée par des agences de notation africaines ou internationales telles que Standard & Poor's, Moody's, Fitch Ratings ou encore Bloomfield, dont le rôle serait d'évaluer les risques attachés à ces emprunts obligataires. En effet, la publication d'une notation financière positive assurerait certainement un fort taux de souscription des investisseurs de la diaspora, car elle permettrait à la fois de rassurer les investisseurs sur la rentabilité de des projets à financer et témoignerait de la volonté de transparence de l'entité émettrice qui se sera soumise à une évaluation par une agence de notation.

Par ailleurs, une communication à large diffusion de l'émission de ces Diaspora bonds ne pourra s'effectuer efficacement que par le biais de réseaux bancaires spécialisés et autres institutions implantées dans les communautés de la diaspora cible¹⁶ (banques nationales ayant des agréments internationaux, sociétés de transfert de fonds¹⁷, etc.). Ainsi, l'implantation étendue de ces institutions assurera la possibilité à chaque membre de la diaspora de participer au développement économique de son pays d'origine en souscrivant à des Diaspora bonds depuis leurs divers pays d'adoption.

La fiscalité

Last but not least, la réussite des Diaspora bonds dépend largement de leur attractivité fiscale. Des Diaspora bonds soumis à une fiscalité lourde rencontreront peu de succès auprès des investisseurs de la diaspora. A cet égard, des exonérations fiscales¹⁸ totales ou partielles sur les Diaspora bonds devraient être octroyées par les Etats afin de les rendre plus attractifs.

A titre d'exemple, le Code Général des Impôts camerounais prévoit l'exonération de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers ou de tout autre prélèvement de même nature sur les intérêts des obligations de l'Etat et sur les intérêts des obligations des collectivités territoriales décentralisées et ce sans distinction quant à la résidence fiscale des porteurs. Ainsi, en cas d'émission de Diaspora bonds, une telle disposition préserve les membres de la diaspora d'une double imposition sur les revenus de leurs investissements dans la mesure où ceux-ci seraient uniquement soumis à la législation fiscale de leur pays de résidence¹⁹.

¹⁵ Sonia Plaza and Dilip Ratha, « Diaspora for development in Africa: Diaspora Bonds: Tapping the diaspora during difficult times », p.137, World Bank, 2011.

¹⁶ Sonia Plaza and Dilip Ratha, « Diaspora for development in Africa: Harnessing Diaspora Resources in Africa », p.16, World Bank, 2011.

¹⁷ Jean Pierre Chauffour, « From political to economic awakening in the Arab world: The Path of economic integration », p.272, World Bank, 2013.

¹⁸ AFDB, « Africa Economic brief: Diaspora bonds, Some Lessons for African Countries », Vol.3, 13 December 2012, p.8.

¹⁹ Avis No002/2015/DSX/DG portant Admission à la cote des obligations de l'Etat du Cameroun « ECMR 5,5% net 2014 – 2019.

Il est également souhaitable que dans le pays de résidence les Diaspora bonds soient soumis à un régime fiscal proche de celui d'émissions analogues faites par ce pays, ce afin de ne pas décourager la diaspora de prendre la décision d'investissement.

L'attractivité fiscale des Diaspora bonds suppose donc une collaboration renforcée entre les autorités fiscales du pays d'origine et celles du pays d'accueil.

Enfin, les Diaspora bonds devraient être émises sur les marchés intérieurs par des institutions financières qui pourraient les utiliser pour diversifier leurs produits financiers tels que les OPCVM et SICAV à destination de la diaspora. De toute évidence, les Diaspora bonds ne pourront pas résoudre toutes les difficultés de financement des Etats africains en quête de solutions alternatives. Néanmoins, les pays doivent se joindre à leur diaspora, et les faire participer au développement de leurs pays. Les Diaspora bonds doivent en effet être considérées comme un outil d'espérance, capable de faire de chaque citoyen un investisseur à part entière et un acteur du développement de son pays.

CONCLUSION

En Afrique subsaharienne aujourd'hui, le Rwanda et l'Éthiopie font office de bons élèves dans la capacité de mobilisation de leurs diasporas.

En Août 2012, le gouvernement Rwandais a mis sur pied le fonds Agaciro, un « fonds solidaire » dont le but est d'affranchir le Rwanda de l'aide étrangère et d'autofinancer son développement. Géré par le ministère des Finances, les contributions ont atteint 41 Milliards de Francs Rwandais (60,4 millions de dollars) début 2017. Bien que faible comparée au montant de l'aide étrangère (30% du budget), l'Etat mise beaucoup sur ce type de mécanisme pour sortir de la dépendance des partenaires bilatéraux.

L'Ethiopian Diaspora Directorate, établi en 2002, dispose d'un site Internet informant les membres de la diaspora des possibilités d'investissement et de commerce en Éthiopie, des projets de développement, des politiques du gouvernement les concernant et des services de soutien existant en Éthiopie. Les Éthiopiens nés à l'étranger peuvent demander une « carte jaune » qui leur permet entre autres d'entrer sur le territoire éthiopien sans visa, travailler sans permis et bénéficier d'un régime de retraite public. Le ministère de la Santé éthiopien a mis sur pied un service de la diaspora pour travailler en étroite collaboration avec l'EADG (Ethio-American Doctors Group), le ministère favorise également les échanges de compétences en faisant venir des professionnels de la santé expatriés, ce qui a conduit au premier programme d'internat en réponse d'urgence du pays.

Les gouvernements africains établissent depuis quelques années des Plans d'Emergence impliquant de grandes refontes infrastructurelles. Mais le préalable pour la réalisation de ces grandes ambitions ne serait-ce pas d'engager des pourparlers fermes entre états afin d'établir une véritable intégration régionale ? De passer « des Afriques » à « une seule Afrique » ? Tant il devient impératif d'unifier cette somme de « blocs identitaires » qui caractérise le vieux continent.

Il serait nécessaire pour créer les conditions d'une émergence, de privilégier davantage les flux financiers et les flux de compétences intracontinentaux. C'est en ce sens que cette étude s'est principalement penchée autour des Outils nécessaires à mettre en place pour favoriser et rendre efficace l'implication de la Diaspora dans l'Emergence du continent. En d'autres termes, de mettre en exergue la nécessité de fédérer les complémentarités financières, intellectuelles et entrepreneuriales entre les africains de la Diaspora et les locaux.